

# Formulaire de demande de raccordement au réseau public de distribution d'électricité géré par ESS pour une installation de BORNE DE RECHARGE DE VEHICULES ELECTRIQUES



1460 Avenue Marcel Dassault 74370 ARGONAY ☎ 04 50 27 28 96

<u>Création</u>: Octobre 2023 V.1 <u>Version</u>: Octobre 2023 V.1

Nombre de pages :

#### FOR-TECH-66 Demande racc IRVE

- Détail de la dernière mise à jour :
- Création du document

#### • Résumé :

Ce document est à utiliser pour une demande de raccordement de bornes de recharge de véhicules électriques au Réseau Public de Distribution géré par ESS.

Ce document fait partie des éléments constitutifs du dossier de demande de raccordement.

Le dimensionnement des ouvrages électriques sera déterminé sur la base des éléments déclarés par le Demandeur.

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces sur un support informatisé (photos numériques, numérisation de document papier etc...) et ce, par e-mail à l'adresse électronique quichet-raccordement@es-seyssel.com

Les champs obligatoires sont identifiés par un astérisque \*. Néanmoins, n'hésitez pas à compléter un maximum de champs pour faciliter la compréhension et le traitement de votre demande.



Documents associés et annexes :

#### **GUIDE POUR REALISER UNE DEMANDE DE RACCORDEMENT DEFINITIVE**

#### **ETAPE 1: Emission de la demande:**

Envoi du formulaire pour une demande de raccordement. Le formulaire comprend les pièces jointes énumérées dans l'encadré ci-dessous. Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

Dès le dossier considéré comme complet, un accusé de réception vous sera envoyé en vous indiquant qu'un chargé d'affaires sera affecté à votre dossier.

/!\ AUCUN DEVIS NE SERA REALISE DE TYPE "CHIFFRAGE" POUR JUSTIFIER UN FUTUR PROJET, ESS NE REALISE PAS

D'ETUDE EXPLORATOIRE.

Pour nous permettre d'établir une Proposition Technique et Financière (PTF) pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire dûment complété (éventuellement avec l'aide de votre installateur électricien), accompagné obligatoirement :

- Un plan de masse du (des) parking(s) précisant l'emplacement souhaité du (des) points de livraison (Si vous ne savez pas positionner le(s) point(s) de livraison, merci de transmettre, à minima un plan de parking)
- La Fiche n°1 de desserte horizontale IRVE pour les places du parking.
- Le cas échéant, compléter le mandat de représentation en page 5 du formulaire
- Le cas échéant, **l'attestation de TVA à taux réduit.** Les travaux d'amélioration de la qualité énergétique (notamment l'installation de bornes de recharge) dans un bâtiment construit il y a plus de 2 ans sont éligibles à un taux de TVA réduit. Pour en bénéficier, merci de nous transmettre l'attestation de TVA à

taux réduit (formulaire CERFA 1300 ou CERFA 1301 disponibles sur internet)

- **Une attestation de votre commune** (autorisant ce nouveau raccordement)
- **Tout autre document permettant de comprendre votre projet** (plan cadastral, photos, plan de situation, ...) N'hésitez pas à nous transmettre les documents en votre possession qui nous permettent de mieux comprendre votre projet.

#### SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIENT A MANQUER, LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.

Merci d'adresser l'ensemble des documents à l'adresse suivante :

ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL GUICHET RACCORDEMENT 1460 Avenue Marcel Dassault 74370 ARGONAY

Ou par courrier électronique à : guichet-raccordement@es-seyssel.com

#### ETAPE 2: Réception d'une Proposition Technique et Financière (devis accompagné des conditions particulières).

La Proposition Technique et Financière (PTF) est établie après la réalisation d'une visite terrain par le chargé d'affaires, afin que celui-ci réalise son étude technique et électrique ainsi que l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur (notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires).

Le délai réglementaire de réalisation et d'envoi de la PTF débute à partir de la date de complétude du dossier (accusé de réception envoyé par mail).

Le délai de réalisation de la PTF est de maximum de 6 semaines lorsqu'il y a une extension de réseau BT.

Le délai de validité de la PTF est de 3 mois, celle-ci détaille les travaux à la charge de ESS et ceux à la charge du demandeur.

#### **ETAPE 3 : Réalisation des travaux.**

Après paiement du solde des travaux, acceptation du devis et des conditions particulières éventuelles, réception de l'ensemble des documents demandés (Consuel, AAT, Fiche souscription choix acheminement), les travaux peuvent être programmés par ESS.

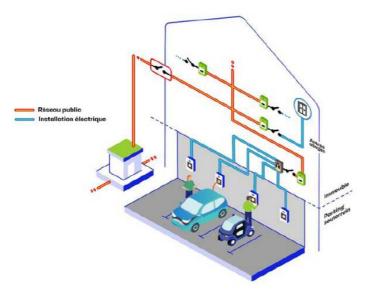


#### **GUIDE SOLUTION RACCORDEMENT IRVE COLLECTIF**

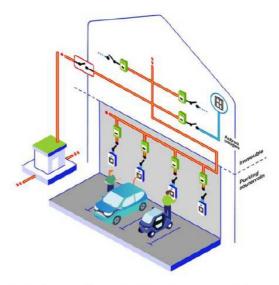
Pour permettre l'accélération de la mobilité électrique en France, la loi n° 2021-1104 dite « Climat & Résilience » du 22 août 2021 a confié aux gestionnaires de réseau de distribution (GRD) la mission d'accompagner l'équipement des parkings des immeubles résidentiels en Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE). Cette loi a mis en place des **dispositifs d'avance de financement** pour ces deux solutions, qui permettent à la copropriété d'avoir un **reste à charge nul**. Seuls les utilisateurs remboursent au fil de l'eau les frais avancés.

Pour rappel, un GRD accompagne deux solutions collectives pour l'installation d'IRVE en résidentiel collectif :

- la solution des opérateurs d'IRVE : le GRD installe un accès dédié au Réseau Public de Distribution d'électricité pour le service de recharge d'un opérateur ;
- la solution relevant du Réseau Public de Distribution d'électricité : le GRD installe le Réseau Public de Distribution d'électricité dans le parking ainsi qu'un compteur sur les places des résidents le demandant.



Solution des opérateurs d'IRVE



Solution relevant du réseau public de distribution



# Formulaire de demande de raccordement au réseau public de distribution d'électricité géré par ESS pour des bornes de recharge de véhicules électriques

Fiche de renseignements à retourner dûment complétée et signée avec tous les justificatifs demandés

Référence interne : N° d'affaire ......

1. Coordonnées	
Vos Coordonnées	
Nom, Prénom (si particulier) * Société (si professionnel)	
N° de SIRET (si "professionnel/Société")	
N° et nom de la voie	
Code Postal	
Commune	
Téléphones (mobile et fixe) *	/
Mail *	
Statut dans la copropriété *	□ Particulier □ Conseil syndical/syndic □ Bailleur □ Installateur □ Bureau d'études
Votre conseil syndical *	Le conseil syndical est-il informé de votre démarche ? □ Oui □ Non
Nom, Prénom de l'interlocuteur	
Téléphones (mobile et fixe)	/
Email	
Votre syndic de copropriété *	Le syndic de copropriété est-il informé de votre démarche ? □ Oui □ Non
Nom / Raison sociale	
Nom, Prénom de l'interlocuteur	
Téléphones (mobile et fixe)	/
Email	



2. Votre résidence			
La résidence			
Nom de la résidence			
N° et nom de la voie *			
Code Postal *			
Commune *			
N° de parcelle (section et numéro)			
Age du bâtiment *	□ Moins de 2 ans □ Plus de 2 ans		
Nature du bâtiment *	□ Résidentiel □ Tertiaire □ Mixte		
Type de parking *	□ Intérieur □ Extérieur		
Type de chauffage du bâtiment	□ Electricité □ Combustible (gaz	2,)	
Nombre de places de stationnement *			
Mode d'attribution des places *	□ Attribuées	□ Libres	
Le parking est-il classé ERP (Etablissement Recevant du Public) ?	□ Oui - le cas échéant, vous pouvez vous reporter au Guide Pratique relatif à la sécurité incendie dans les parcs de stationnement ouverts au public (Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises)		



#### 3. Votre besoin

Plusieurs architectures de raccordement sont possibles pour installer des points de recharge dans le parking de votre immeuble. Vous pouvez sélectionner, ci-dessous, l'architecture souhaitée. Si vous ne savez pas ou si vous souhaitez comparer plusieurs architectures de raccordement, veuillez cocher la case adéquate et vous laisser guider.

- ☐ Je souhaite la création d'une colonne horizontale et le raccordement de plusieurs points de livraison (Solution GRD) merci de compléter la partie 3.1 <sup>st</sup>
- ☐ Je souhaite le raccordement d'un unique Point de Livraison dédié à la recharge de véhicules (Opérateur IRVE privé) merci de compléter la partie 3.2 \*
- ☐ Je ne sais pas et/ou je souhaite comparer plusieurs solutions de raccordement

ım	nn	rta	nt '
	$\sim$		

Si vous souhaitez la création d'une colonne horizontale ou le raccordement d'un unique point de livraison, et cochez la case correspondante, ESS étudie votre demande et vous envoie une Proposition de Raccordement.

A l'inverse, si vous ne savez pas ou souhaitez comparer les différentes solutions, ESS étudie votre demande et vous envoie un dossier synthétisant, pour chaque architecture de raccordement, le périmètre des prestations de ESS et leur coût estimatif. Ce dossier contribue à déterminer l'architecture de raccordement la plus adaptée à votre besoin. Une fois votre besoin clarifié et l'architecture de raccordement choisie, ESS vous envoie la Proposition de Raccordement adaptée.

#### 3.1 Je souhaite la création d'une colonne horizontale et le raccordement de plusieurs points de livraison (Solution GRD)

#### Votre parking

votic parking						
Niveau	Parking intérieur	Parking intérieur (souterrain)		Parking extérieur		
	Nombre total de places / box*	Nombre de places à équiper d'un point de charge (au moment de la demande 20%	Nombre de places à équiper à long terme (70% au minimum)*	Nombre total de places / box*	Nombre de places à équiper d'un point de charge (au moment de la demande 20%	Facultatif: Nombre de places à équiper à terme (70% minimum)*
Exemple R-1	100	minimum)*	30		minimum)*	
Exemple K-1	100	3	30	-	_	-
<u>-</u>						

#### Informations complémentaires sur votre parking et votre bâtiment

Puissance de raccor	dement de	l'infrastructure d	de recharge «	P IRVE » *
---------------------	-----------	--------------------	---------------	------------

kVA □ Je ne sais pas
----------------------

3.2 Je sounaite ia	creation a un nouveau point de ilvraison (solution operateur ikve)	
Puissance de raccordement de l'infrastructure de recharge *		
kVA	☐ Je ne sais pas	



4. Détail Infrastructure	4. Détail Infrastructure de recharge de véhicules électriques					
Le raccordement est-il exclusivement dédié à la recharge de véhicules électriques ? *				□ Oui	□Non	
Cocher « Oui » si le(s) point( l'alimentation électrique des				ente(nt) pas d'autres i		
Si oui à la question précéde	ente, la(les) borne(s)	de recharge est(sont)-	elle(s) accessible	e(s) au public *	□ Oui	□Non
Une borne accessible au pub exploité par un opérateur pu non discriminatoire.				t de recharge,		
Si oui à la question précéd	lente, je déclare qu'	aucune autre demande	e de raccordem	ent répondant aux	□ Oui	□Non
critères ci-dessus n'a été fa	nite depuis moins d'	un an et à une distance	inférieure à 100	) m *		
Si oui aux questions précéc	-				□ Cocl	ner la
que toute déclaration mensongère est susceptible d'être punie par les articles 441-1, 441-6 et 313-1 du				441-6 et 313-1 du	case	•
code pénal.					atte	ster
Nombre de points de						
recharge *	recharge *					
Type de borne *	□ Recharge uniquement □ Recharge			/ réinje	ction	
Usage de la borne *	□ Immeuble □ Locaux □ Voie □ Bureaux /			□ Au	ıtres	
	d'habitation	professionnels	publique	commerces /	Préc	isez :
			ou	loisirs		
			parking			
			public			



5. Intervenants du dossier						
5.1. Le demandeur du rac	cordement a-t-il autorisé ou	mandaté un tiers ?				
Autoriser ou mandater	Autoriser ou mandater un tiers consiste à procurer, à une tierce personne, le mandat de faire un ou des actes					
	m et pour votre compte.					
Le bénéficiaire du raccordem	ent a-t-il autorisé ou mandaté	un tiers ? *	□ Oui	□ Non		
		ordement donne pouvoir au tiers manda				
☐ Signer en son nom et pour s rédigés au nom du Mandan		ent(s) contractuel(s) relatif(s) au raccord	lement, ceu	x-ci étant		
☐ Procéder en son nom et po	our son compte aux règlemen	ts financiers relatifs au raccordement				
Personne autorisée ou, mandatée *						
Le cas échéant, représentée par M ou Mme *						
Adresse						
Code postal						
Commune						
Téléphones (mobile et fixe) *						
Email *						
5.2. L'interlocuteur techn  Le bénéficiaire du racc		e, électricien, opérateur,) – si autre, compléte	r ci-dessous :			
Type d'interlocuteur (bureau responsable technique,)	d'études, électricien, opérat	eur,				
Nom / Prénom *						
Adresse						
Code postal						
Commune						
Téléphones (mobile et fixe) *						
Email *						
6. Echéances						
Date de l'Assemblée Générale *						
Date de mise en service de votre	e installation électrique *					



#### 7. Comment nous retourner le document ?

#### SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIENT A MANQUER, LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.

Merci d'adresser l'ensemble des documents à l'adresse suivante :

ENERGIE ET SERVICES DE SEYSSEL GUICHET RACCORDEMENT 1460 Avenue Marcel Dassault 74370 ARGONAY

Ou cas échéant documents à retourner par courrier électronique : guichet-raccordement@es-seyssel.com

8. Date et signature				
Informations complémentaires	Date :			
	Cignatura			
	Signature :			



## FICHE N°1 DESSERTE HORIZONTALE IRVE - PLACES DE PARKING

Nom du projet/niveau : .....

Référence Place Parking	A équiper dès le début ?	A équiper plus tard ?
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		

Référence Place	A équiper dès le	A équiper plus
Parking 24	début ?	tard ?
25		
26		
27		
28		
29		
30		
31		
32		
33		
34		
35		
36		
37		
38		
39		
40		
41		
42		
43		
44		
45		
46		



### Annexe 2

### MANDAT SPECIAL DE REPRESENTATION POUR UN OU PLUSIEURS RACCORDEMENTS AU RESEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE

Entre les soussignes :		
Nom, Prénom :		
Domicilié(e) à l'adresse suivante :		
Code postal et commune :		
Ou		
La société (dénomination et forme sociale) :		
Représentée par M. et/ou Mme :		
Titre / fonction dûment habilité(e) à cet effet :		
Adresse :		
Ci-après désignée par « Le Mandant » d'une part,		
Et		
La société (dénomination et forme sociale) :		
Représentée par M. et/ou Mme :		
Titre / fonction dûment habilité(e) à cet effet :		
Adresse :		
Ci-après désignée par « Le Mandataire » d'autre part,  Le Mandant et le Mandataire peuvent être désignés individuellement par les termes « Partie » ou		

collectivement par le terme « Parties ».

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Par le présent mandat spécial, le Mandant donne pouvoir au Mandataire et à lui seul d'effectuer, en son nom et pour son compte, les démarches nécessaires auprès de Energie et Services de Seyssel, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, sur la commune concernée par cette opération, pour le raccordement du site dont il est le maître d'ouvrage et dont la désignation et la localisation géographique suivent.



Dans le cadre de ce mandat, le Mandant donne pouvoir au Mandataire, pour chaque site à raccorder, de :

Gérer la partie administrative de la demande de raccordement

Signer en son nom et pour son compte la Proposition Technique et Financière (PTF) de raccordement, celle-ci étant rédigée au nom du Mandant.

Procéder en son nom aux règlements financiers relatifs au raccordement.

En considération du présent mandat spécial, le Mandataire pourra notamment demander auprès des services compétents d'Energie et Services de Seyssel, la communication de toute information confidentielle concernant le Mandant, au sens du décret n°2001-630 du 16 juillet 2001 modifié, relatif à la confidentialité des informations détenues par les gestionnaires de réseaux publics de transport ou de distribution d'électricité.

Les informations communiquées ne peuvent concerner que les seules informations utiles à l'étude et à la réalisation du raccordement du site dont le mandant est Maître d'ouvrage et dont l'identification et la description figurent au présent mandat, à l'exclusion de toute autre utilisation.

Désignation du site dont le raccordement au réseau public de distribution est à réaliser
Adresse :
Code postal / Commune :

#### Nature et durée du mandat :

Le présent mandat spécial est donné pour le site ci-dessus mentionné. Il prend effet à la date de sa signature. Il prend fin lors de la mise à disposition par Energie et Services de Seyssel des ouvrages de raccordement de ce site.

Fait en deux exemplaires originaux, dont un est remis à chacune des Parties, qui reconnaît en avoir reçu communication.

Le Mandant (Nom, Prénom) Lieu, date et cachet	Le Mandataire (Nom, Prénom) Lieu, date et cachet
·	